

Réf: Dossier 254391

Avis de constitution

SOCIETE « VML ELECTRIC »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ZONE CHU, Lot 11, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 25 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VML ELECTRIC »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN CÔTE D'IVOIRE:

-L'ELECTRICITE INDUSTRIELLE ; TOUS TRAVAUX DE BÂTIMENT (PLOMBERIE, ELECTRICITE, MENUISERIE, POSE DE PLACOPLÂTRE, MARCONNERIE, ETC.) ; LA QUINCAILLERIE ;LA SOUS-TRAITANCE ; LA LOCATION ET VENTE DE MATERIELS , D'OUTILS, DE MATERIAUX ET D'EQUIPEMENTS DIVERS ET DE PIECES DE RECHANGE DE MATERIELS DE TOUT GENRE ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ZONE CHU, Lot 11, Ilot 1

Dirigeant(s) M DIOMANDE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10971 du 03/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70936/GTCA/RC/2023 du 03/10/2023

